



ACCOMPAGNER VOS PROJETS ET CEUX DE VOTRE ENTREPRISE

# TRIALOG

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL SOCIAL DE 722 000 €

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

25, rue du Général Foy  
75008 PARIS  
R.C.S. Paris 341 120 749

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

## Exercice clos le 30 juin 2024

---

TRIALOG S.A.S.  
Siège social : 25, rue du Général Foy  
75008 PARIS  
R.C.S. Paris 341 120 749

A l'associé unique de la société TRIALOG,

### 1 ■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRIALOG relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### 2 ■ Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **3 ■ Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4 ■ Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

### **5 ■ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## 6 ■ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des

circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 3 décembre 2024

Le commissaire aux comptes,

BEWIZ AUDIT  
Société de Commissaires aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Laurent BENOUDIZ



## Comptes annuels au 30 juin 2024

---

TRIALOG S.A.S.

Siège social : 25, rue du Général Foy

75008 PARIS

R.C.S. Paris 341 120 749

# Bilan Actif

		30/06/2024			30/06/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé ( I )				
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	35 924	35 924		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	47 525	19 931	27 594	43 436
	Autres immobilisations corporelles	199 191	161 263	37 929	17 863
	Immobilisations en cours	12 170		12 170	
	Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	15 405		15 405	15 405	
Autres immobilisations financières	46 777		46 777	43 429	
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>356 992</b>	<b>217 117</b>	<b>139 875</b>	<b>120 132</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	29 233		29 233	19 469
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	4 113 739	17 819	4 095 920	3 572 869
	Autres créances	498 572		498 572	461 991
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 303 360		1 303 360	2 509 698	
Disponibilités	224 183		224 183	343 190	
Charges constatées d'avance	52 553		52 553	46 128	
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>6 221 639</b>	<b>17 819</b>	<b>6 203 820</b>	<b>6 953 345</b>
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
	Primes de remboursement des obligations ( V )				
	Ecart de conversion actif ( VI )				
	<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 578 631</b>	<b>234 936</b>	<b>6 343 695</b>	<b>7 073 477</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				225	225
(3) dont créances à plus d'un an				17 819	

# Bilan Passif

		30/06/2024	30/06/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	722 000	722 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 816	636 659
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	72 200	72 200
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		235 412
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>295 261</b>	<b>256 745</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>1 091 277</b>	<b>1 923 016</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
Provisions	Provisions pour risques	36 229	22 545
	Provisions pour charges	321 775	295 679
	<b>Total des provisions</b>	<b>358 004</b>	<b>318 224</b>
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	137 202	202 321
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 626 905	3 658 538
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 647	200 951
	Dettes fiscales et sociales	689 869	659 851
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	13 080	8 668	
Produits constatés d'avance (1)	178 712	101 909	
<b>Total des dettes</b>		<b>4 894 414</b>	<b>4 832 237</b>
	Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>6 343 695</b>	<b>7 073 477</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	295 260,93	256 745,18
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 195 904	1 036 501
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques		

# Compte de Résultat

1/2

				30/06/2024	30/06/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	65 530	388 741	454 271	504 515
	Production vendue (Services et Travaux)	1 158 284	1 873 012	3 031 296	2 754 402
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>1 223 814</b>	<b>2 261 753</b>	<b>3 485 567</b>	<b>3 258 917</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			10 000	15 075
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			31 178	48 895	
Autres produits			3 529	2 011	
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>3 530 274</b>	<b>3 324 898</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			80 995	90 060
	Variation de stock			(9 764)	(5 406)
	Autres achats et charges externes			680 538	617 527
	Impôts, taxes et versements assimilés			41 108	39 127
	Salaires et traitements			1 726 999	1 588 824
	Charges sociales du personnel			814 505	730 309
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			24 728	11 349
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				17 819	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			39 779	47 612	
Autres charges			35 957	37 880	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>3 434 845</b>	<b>3 175 101</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>95 429</b>	<b>149 797</b>

# Compte de Résultat

2/2

		30/06/2024	30/06/2023
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>95 429</b>	<b>149 797</b>
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 642 88 659	225 36 784
<b>Total des produits financiers</b>		<b>95 301</b>	<b>37 009</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 259	7 977
<b>Total des charges financières</b>		<b>1 259</b>	<b>7 977</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>94 041</b>	<b>29 033</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>189 470</b>	<b>178 829</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		7 458
<b>Total des produits exceptionnels</b>			<b>7 458</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>7 458</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		59 483 (165 274)	85 559 (156 017)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>3 625 574</b>	<b>3 369 365</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>3 330 313</b>	<b>3 112 620</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>295 261</b>	<b>256 745</b>

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) dont produits concernant les entreprises liées  
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

6 417

6 244

## Annexe

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2024.

Le total du bilan avant répartition s'élève à 6 343 695 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat de 295 261 euros.

L'exercice présenté est d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

L'exercice précédent était d'une durée identique.

La société a pour activité la production et la commercialisation de logiciels et le conseil en informatique.

---

## Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun évènement caractéristique de l'exercice n'est à signaler.

---

# Événements significatifs postérieurs à la clôture

## Intégration fiscale

La société a donné son accord pour entrer, à compter du 01/07/2024, dans le groupe d'intégration fiscale dont la tête de groupe est Trialog G.

---

# Principes, règles et méthodes comptables

## Conventions comptables générales

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L128-28) et conformément aux dispositions du Règlement 2018-07 de l'autorité des normes comptables (ANC), homologué par l'arrêté ministériel du 10 décembre 2018 publié et complété des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) subséquents.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

## Immobilisations incorporelles et corporelles

### *Valeurs brutes*

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires) ;

### *Amortissements*

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

- Logiciel	1 an
- Installation générale et agencement divers	5 à 10 ans
- Mobilier de bureau	4 à 5 ans
- Matériel industriel	3 ans
- Matériel informatique	2 à 10 ans

Les taux d'amortissement pratiqués correspondent aux taux habituellement admis.

## Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les activités de développement impliquent l'existence d'un plan ou d'un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés.

Les coûts correspondants sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Certaines dépenses de recherche et développement de la société ouvrent droit à un crédit d'impôt. Ce dernier constitue pour l'exercice concerné un produit imputé en réduction de la charge d'impôt sur les sociétés.

# Principes, règles et méthodes comptables

## Immobilisations financières

### *Autres immobilisations financières*

Les prêts, dépôts et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont dépréciés par voie de provision lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable.

## Stocks

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les en-cours de production et les produits finis sont évalués à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks, appréciées en fonction du marché, apparaissent inférieures à la valeur brute d'inventaire.

## Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

## Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance.

Elles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation si la valeur de marché de titres de même nature est inférieure à leur valeur comptable.

## Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

## Provisions

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice

# Principes, règles et méthodes comptables

de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

## Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite

A la clôture de l'exercice 2022, la société a décidé de comptabiliser la provision pour engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite de ses salariés.

La provision a ainsi été comptabilisée selon la recommandation ANC 2013-02 : cela a un impact direct sur les capitaux propres.

A leur départ, les employés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective applicable.

La valeur actuelle probable des indemnités de fin de carrière à verser s'élève à 321 775 euros à la clôture de l'exercice.

Les droits acquis au titre des indemnités de départ à la retraite (IDR) de la société sont définis par la convention collective de SYNTEC.

Cette dette latente est provisionnée et elle a été estimée selon la méthode des unités de crédit projetées ou PBO ("Projected Benefit Obligation"), recommandée par la norme IAS19.

Les hypothèses retenues sont les suivantes:

- Taux d'actualisation : 3,6 %
- Coefficient de revalorisation des salaires : 2 %
- Charges sociales patronales : 45 %
- Contribution employeur: 50 %
- Droits conventionnels: SYNTEC bureaux d'études
- Mobilité des actifs: Turn over faible
- Probabilité de survie (table de survie): INSEE 2024
- Taux de Ventilation des départs à la retraite: Départ volontaire: 100 %
- Mise à la retraite par l'employeur: 0 %
- Age de départ à la retraite: 65-67 ans (Départ à taux pleins)

## Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

# Principes, règles et méthodes comptables

## Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

---

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	35 924					35 924
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>35 924</b>					<b>35 924</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	47 525					47 525
Instal., agencement, aménagement divers	56 390					56 390
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	115 665		28 953		1 816	142 802
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours			12 170			12 170
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>219 580</b>		<b>41 123</b>		<b>1 816</b>	<b>258 886</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	58 834		3 573		225	62 182
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>58 834</b>		<b>3 573</b>		<b>225</b>	<b>62 182</b>
<b>TOTAL</b>	<b>314 337</b>		<b>44 696</b>		<b>2 041</b>	<b>356 992</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2024
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	35 924			35 924
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>35 924</b>			<b>35 924</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	4 089	15 842		19 931
Autres Instal., agencement, aménagement divers	47 802	2 433		50 235
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	106 390	6 454	1 816	111 028
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>158 281</b>	<b>24 728</b>	<b>1 816</b>	<b>181 194</b>
<b>TOTAL</b>	<b>194 205</b>	<b>24 728</b>	<b>1 816</b>	<b>217 117</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2024
			Utilisées	Non utilisées	
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92					
Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
Pour litiges	22 545	13 684			36 229
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires	295 679	26 095			321 775
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>318 224</b>	<b>39 779</b>			<b>358 004</b>
<b>DEPRECIATION</b>					
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	17 819				17 819
Autres					
<b>DEPRECIATION</b>	<b>17 819</b>				<b>17 819</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>336 043</b>	<b>39 779</b>			<b>375 823</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		39 779			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		30/06/2024	1 an au plus	plus d'1 an	
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)	15 405	15 405		
	Autres immobilisations financières	46 777		46 777	
	Clients douteux ou litigieux	17 819		17 819	
	Autres créances clients	4 095 920	4 095 920		
	Créances représentatives des titres prêtés				
	Personnel et comptes rattachés	567	567		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 826	37 826		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 649	36 649		
	Autres impôts, taxes versements assimilés				
	Divers	96 903	96 903		
	Groupe et associés (2)	326 586	326 586		
	Débiteurs divers	42	42		
	Charges constatées d'avances	52 553	52 553		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>4 727 046</b>	<b>4 662 450</b>	<b>64 596</b>
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					

		30/06/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	137 202	65 596	71 605	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	248 647	248 647		
	Personnel et comptes rattachés	343 222	343 222		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	259 400	259 400		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	72 211	72 211		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	15 035	15 035		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	13 080	13 080		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	178 712	178 712		
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 267 509</b>	<b>1 195 904</b>	<b>71 605</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		65 119			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

	30/06/2024	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<b>Bilan Actif</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif circulant</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé		326 586		
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<b>Bilan Passif</b>				
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
		60 000		

## Produits à recevoir

	30/06/2024	30/06/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières	225	225		
Autres créances clients	3 510 075	3 025 958	484 117	16,00
Autres créances	138 089	82 845	55 243	66,68
<b>TOTAL</b>	<b>3 648 388</b>	<b>3 109 028</b>	539 360	17,35

## Charges constatées d'avance

	30/06/2024	30/06/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - Exploitation	52 553	46 128	6 426	13,93
Charges constatées d'avance - Financier				
Charges constatées d'avance - Exceptionnel				
<b>TOTAL</b>	<b>52 553</b>	<b>46 128</b>	<b>6 426</b>	<b>13,93</b>

## Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/06/2023	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 30/06/2024
Capital social	722 000				722 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	636 659			(634 843)	1 816
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	72 200				72 200
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	235 412	89 745		(325 157)	
Résultat de l'exercice	256 745	(256 745)		295 261	295 261
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>1 923 016</b>	<b>(167 000)</b>		<b>(664 739)</b>	<b>1 091 277</b>

Date de l'assemblée générale 05/12/2023

Dividendes attribués 1 127 000

<sup>1</sup>dont dividende provenant du résultat n-1 167 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 756 016

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 756 016

<sup>2</sup>Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (831 739)

## Capital social

	30/06/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	57 760,00	12,5000	722 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>57 760,00</b>	<b>12,5000</b>	<b>722 000,00</b>

Le capital social est detenu à près de 100% par TRIALOG GROUP.

## Charges à payer

	30/06/2024	30/06/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	152 264	64 442	87 822	136,2
Dettes fiscales et sociales	477 315	455 276	22 039	4,84
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
<b>TOTAL</b>	<b>629 579</b>	<b>519 718</b>	109 861	21,14

## Charges à payer (détails)

		30/06/2024
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>629 579</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>152 264</b>
FACTURES NON PARVENUES	152 264	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>477 315</b>
DETTES PROV. CONGES	223 977	
DETTES PROV. RTT	18 282	
PROVISION PRIMES INTERESSEMENT	100 024	
PROV CH CONGES PAYES	106 458	
PROV CH RTT	8 588	
PROV CH S/ PRIMES	15 311	
PROVISION TAXE D'APPRENTI	804	
PROVISION FORMATION PROF	446	
PROVISION CVAE/CFE	1 926	
PROVISION AGEFIPH	1 500	

## Produits constatés d'avance

	30/06/2024	30/06/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - Exploitation	178 712	101 909	76 804	75,37
Produits constatés d'avance - Financier				
Produits constatés d'avance - Exceptionnel				
<b>TOTAL</b>	<b>178 712</b>	<b>101 909</b>	<b>76 804</b>	<b>75,37</b>

# Notes relatives à certains postes du Compte de Résultat

## Impôts sur les sociétés

La société rentre dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe TRIALOG GROUP en tant que "société fille" fiscalement intégrée.

De ce fait, TRIALOG SAS n'est pas redevable de l'impôt.

A la clôture de l'exercice, la société Trialog SAS ne dispose plus de déficit reportable.

Chaque filiale du groupe intégré supporte sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, soit 21 142€ pour l'exercice clos au 30/06/2024.

Les économies d'impôts sont provisoirement conservées par la mère.

Le bénéfice fiscal de l'exercice transféré à la société Trialog Group s'élève à 156 082€.

## Situation fiscale différée ou latente

La fiscalité latente et différée n'est pas traduite dans les comptes individuels de la société. Les impôts différés traduisent l'effet des différences entre les bases comptables et les bases fiscales.

Il s'agit notamment des différences temporaires constatées dans l'enregistrement des charges et des produits :

- Les impôts différés actifs traduisent des charges qui seront fiscalement déductibles ultérieurement ou des reports déficitaires qui entraîneront une diminution de l'assiette fiscale.
- Les impôts différés passifs traduisent soit des anticipations de déductions fiscales, soit des produits qui seront ultérieurement taxables et qui entraîneront un accroissement de l'assiette fiscale.

Les bases d'impôt différés ou latents ne sont pas présentés dans un tableau « accroissements et allègements de la dette future d'impôt » du fait de l'absence de fiscalité latente différée.

## Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	65 530	388 741	454 271
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	1 158 284	1 873 012	3 031 296
<b>TOTAL</b>	<b>1 223 814</b>	<b>2 261 753</b>	<b>3 485 567</b>

## Autres informations

### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration

La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

### Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaires aux comptes figurant au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes annuels et au titre de services autres que la certification des comptes s'élèvent respectivement à 10 400 €HT et à 1 000 €HT.

### Effectif moyen

L'effectif moyen au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 est de 30 salariés.

---